

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

EXTRAIT du Registre des Délibérations
du Centre Communal d'Action Sociale de DIJON

Séance du 18 juin 2015

à laquelle étaient présents :

Présidente de Séance : Mme Françoise TENENBAUM

Membres présents : (11) Mme AVENA, M. BERTHIER, M. BON, M. BOURGUIGNAT, Mme GAUTHIÉ, Mme GINDRE, Mme HERVIEU, M. JASPART, M. JORROT, Mme TENENBAUM, Mme VIAN.

Membre excusé représenté : (5) M. MILLOT (représenté par Mme TENENBAUM), Mme AKPINAR-ISTIQUAM (représentée par Mme AVENA), Mme LECOMTE-LEGRAND (représentée par M. BON), Mme MARTIN-GENDRE (représentée par Mme GINDRE), Mme OBRIOT (représenté par M. JASPART).

Membre excusé : (1) Mme TROUWBORST.

Date de convocation : 11 juin 2015

Délibération n° : 35-2015

**Objet : Fédération Départementale des Retraités et Personnes Âgées
Convention de mise à disposition de locaux**

La Fédération Départementale des Retraités et Personnes Âgées, située 3 rue Jean Renoir à Dijon, propose, dans le cadre de son programme « Prévention Santé Seniors Bourgogne », la mise en place d'ateliers « équilibre » à destination des personnes de 60 ans et plus.

Afin d'assurer ce module, il est proposé de mettre à la disposition de l'association la salle de l'Escale d'Alembert, accessible de plain-pied et pouvant accueillir un groupe d'environ 12 participants, à raison d'une demi-journée par semaine, du 17 septembre 2015 au 17 décembre 2015 suivant un programme pré-établi.

Aussi, les membres du Conseil d'Administration :

- valident le projet de convention de mise à disposition de locaux entre le CCAS et la Fédération Départementale des Retraités et Personnes Âgées ;
- autorisent le Président ou son représentant légal à y apporter, le cas échéant, des modifications de détail ne remettant pas en cause son économie générale ;
- autorisent le Président ou son représentant légal à signer la convention définitive et tous actes à intervenir pour son exécution.

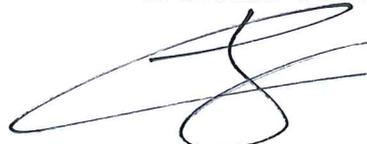
Adopté à l'unanimité.

Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil d'Administration.

PRÉFECTURE DE LA CÔTE-D'OR
Déposé le:

26 JUIN 2015

Pour le Président et par délégation,
Le Directeur Général,



Fabrice CHATEL



Destinataires :
Préfecture : 1
Registre : 1
DRPA : 1
Finances : 1
Receveur Municipal : 2

PUBLIÉ LE 19 JUIN 2015